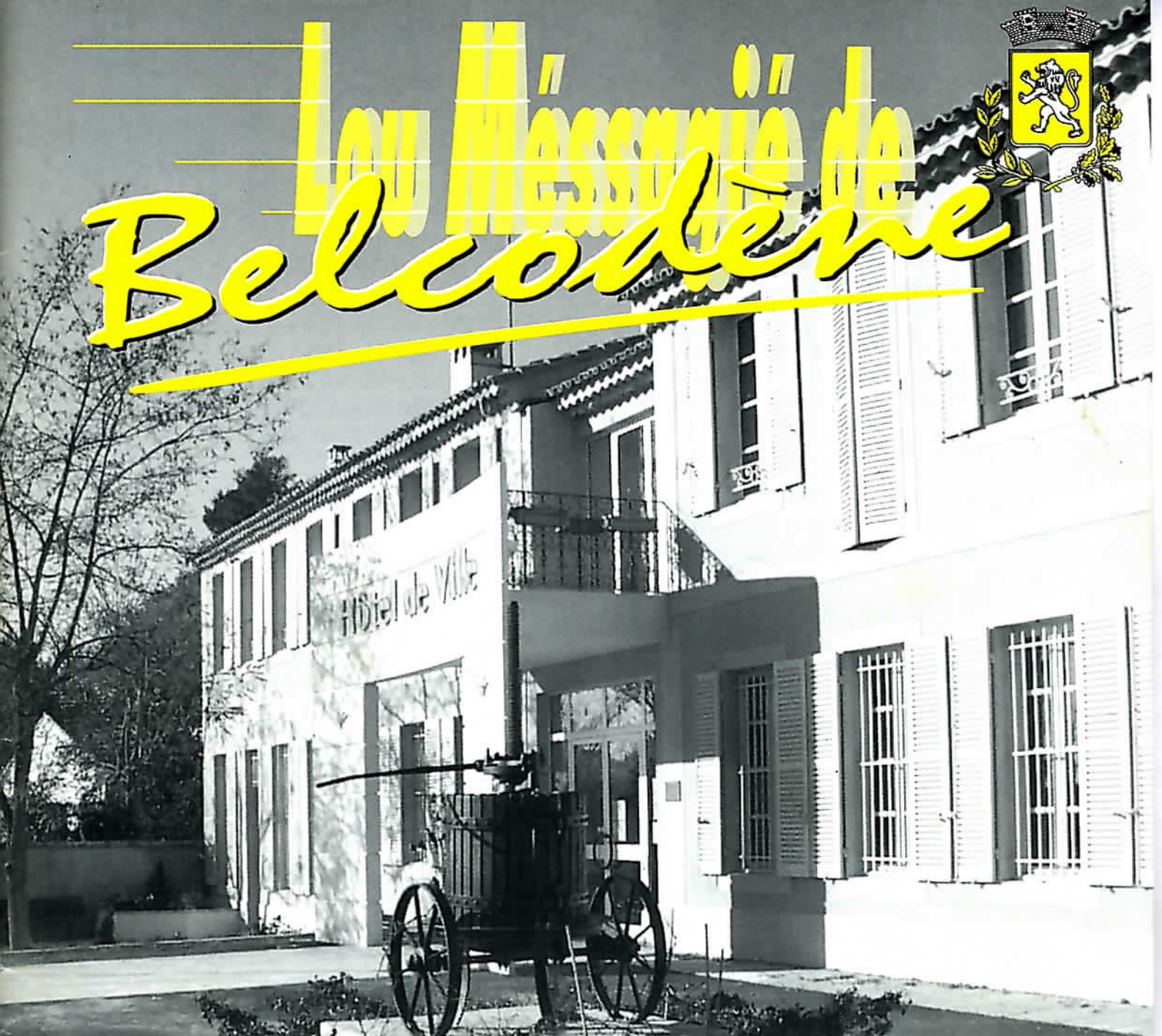




# Le Massif de Belcodène



Les troupeaux aux paturages au Printemps



Belcodène sous la neige en Février 2001

numéro **41** Juin 2001

## Horaires de la Mairie

<http://www.belcodene.com>

Tous les jours, du Lundi au Vendredi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

- **Le Maire est à votre disposition en Mairie toutes les fins d'après-midi, ainsi que les Mardis et Mercredis toute la journée. Compte tenu du nombre important de réunions, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat afin d'éviter toute attente inutile.**

## Horaires de la Bibliothèque

Mardi	15 h - 18 h 30
Mercredi	9 h - 12 h
	15 h - 18 h 30
Jeudi	17 h - 18 h 30
Vendredi	15 h - 18 h 30
Samedi	9 h - 12 h

Vous pouvez aussi téléphoner au 04 42 70 60 54

## État Civil

### Naissances

**Bienvenue à nos 9 nouveaux petits Belcodénois**

Pedaccini Adrien, né le 21 Décembre 2000  
 Berthet-Pilon Eva, née le 30 Décembre 2000  
 Du Lac de Fugères Grégoire, né le 8 Janvier 2001  
 Du Lac de Fugères Baptiste, né le 8 Janvier 2001  
 Bernard Hugo, né le 21 Janvier 2001  
 Klingelschmidt Rémy, né le 28 Janvier 2001  
 Alisse Simon, né le 14 Avril 2001  
 Fossoux Lila, née le 27 Avril 2001  
 Texier Alexia, née le 11 Mai 2001

### Mariages

**Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés**

Bastide Michel et Sperduto Véronique,  
 le 2 Décembre 2000  
 De Caro Christophe et Peyre Valérie,  
 le 15 Décembre 2000

### Décès

**Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées**

Bouffier Léon, le 10 Décembre 2000  
 Greco Marcelle, née Ristagno, le 10 Décembre 2000  
 Fabre Lucien, le 1<sup>er</sup> Janvier 2001  
 Vors Edouard, le 17 Janvier 2001  
 Battut Paul, le 27 Janvier 2001  
 Goffre René, le 16 Février 2001  
 Michel Mireille, née Contursi, le 17 Mai 2001  
 Salvaire Lucien, le 22 Mai 2001



## Célébration du 8 Mai 1945

Comme le veut la tradition, Belcodène a célébré le 8 Mai 1945, commémorant ainsi la victoire lors de la deuxième guerre mondiale.

De très nombreux Belcodénois étaient ainsi venus rendre un vibrant hommage à "celles et à ceux qui avaient fait le sacrifice de leur vie pour que vive la République !".

Une foule importante parmi laquelle de très nombreux enfants dont les élèves de la classe de CM1 de M. Bellegarde sont venus rendre, à leur manière, un hommage à leurs aînés en interprétant plusieurs couplets de notre hymne national, pour le plus grand plaisir de la foule rassemblée autour du monument aux morts.

Cette rencontre de générations différentes est une excellente preuve de civisme et de patriotisme qu'il est nécessaire de conserver.

## Un bouchon

=

## Un sourire

Depuis quelques temps, vous avez pu voir fleurir des boîtes vertes et rouges à l'effigie de Bigarchon. Il s'agit d'une opération parrainée par Jean-Marie Bigard pour l'association "Un bouchon = Un sourire" dont le but est de récupérer vos bouchons pour acheter des fauteuils roulants à des sportifs handicapés et de financer le fonctionnement d'un orphelinat à Madagascar. Cette opération ne coûte rien.

Il suffit de déposer les bouchons en plastique dans les boîtes (écoles, mairie, poste,...). Cette opération n'est pas limitée dans le temps, les boîtes sont à votre disposition jusqu'à la fin Juin, ensuite elles seront de nouveau installées d'Octobre à Décembre.

Alors, ne jetez plus vos bouchons.

# Le Mot du Maire



Chers concitoyens, chers Amis

**T**rois mois déjà que le nouveau Conseil Municipal, issu des urnes du 11 mars 2001, a pris ses fonctions.

Tout d'abord, un grand merci à toutes et à tous pour ce plébiscite de près de 80 % d'entre vous qui, dès le 1<sup>er</sup> tour, m'avez honoré de votre confiance et de votre amitié en me confirmant dans cette fonction, oh combien exaltante, de premier magistrat de la Commune.

Soyez assurés qu'avec mes collègues Conseillers Municipaux je continuerai à œuvrer pour les Belcodénoises et les Belcodénois, dans le seul intérêt de notre beau village, en dehors de toute considération partisane.

Quoi de plus motivant, au terme de ce premier mandat, que de constater que l'évolution de la Commune se fait bien dans le sens promis, celui d'une croissance mesurée dans un environnement préservé. C'est au rythme des possibilités financières de la Commune et des aspirations de ses habitants que Belcodène a grandi durant ces six dernières années, et continuera sa croissance pendant les six années à venir.

Intègre, sérieuse et compétente, la nouvelle équipe municipale que j'ai eu l'honneur de présenter à vos suffrages a donc été élue dans sa totalité, à une très forte majorité, pour continuer pendant ce nouveau mandat la gestion de notre Commune.

Vous avez donc préféré :

- la future zone artisanale de La Pomme** à l'espace industriel décentralisé,
- l'aménagement progressif des infrastructures du Centre de Loisirs** mises à la disposition des associations belcodénoises au club de voile et au club question pour un champion,
- le sérieux et la réflexion sensée** à la démagogie et à l'utopie.

Les Belcodénois ne se sont pas laissés grugés par les mensonges et les calomnies d'arrivistes pervers prêts à tout malgré leur méconnaissance flagrante des dossiers pour essayer de s'accaparer la gestion de la Commune. A Belcodène, on préfère l'intégrité, la transparence et le sérieux.

La campagne électorale est terminée. Le travail a d'ores et déjà repris. Les projets élaborés par l'ancienne équipe sont poursuivis et seront menés à terme par la nouvelle Municipalité qui prévoit déjà, dans la continuité, les actions à mener pour construire ensemble l'avenir de nos enfants.

Je compte sur vous pour nous aider à poursuivre ensemble pour Belcodène.

Le Maire  
Patrick Pin

# Elections Municipales : les résultats

Au soir du Dimanche 11 Mars 2001, les urnes ont rendu leur verdict. Voici les résultats.

Inscrits	981
Votants	800
Exprimés	769

## Candidats Suffrages obtenus

Pierre Tagliaferro	598
Patrick Pin	594
Gabriel Schang	593
Jean-Robert Dagorn	589
Irène Michel	589
Claude Ruggieri	589
Jean-Pierre Garguilo	588
Jacky Georges	587
André Braganti	587
Jean-Louis Denicant	584
Julien Perali	581
Bernard Guy	572
Hélène Rogozinsky	563
Mathilde Bérenger	562
Evelyne Coqueran	554
Yvon Julian	172
Mireille Trebaol	168
Jean-Claude Calissano	167
Olivier Armando	166
Jocelyne Jobert	166
Michel Jobert	166
Patricia Mazzoleni	166
Olivier Quentin	166
Jean-Pierre Charge	165
Vanessa Storai	165
Cécile Dang	161
Jean-Pierre Juliand	160



La nouvelle équipe municipale se compose donc des membres suivants :

- ☐ Maire : Patrick Pin
- ☐ 1<sup>er</sup> Adjoint : Jean-Robert Dagorn
- ☐ 2<sup>ème</sup> Adjoint : Gabriel Schang
- ☐ 3<sup>ème</sup> Adjoint : Hélène Rogozinsky
- ☐ 4<sup>ème</sup> Adjoint : Pierre Tagliaferro
- ☐ Conseillers Municipaux : Mathilde Bérenger, André Braganti, Evelyne Coqueran, Jean-Louis Denicant, Jean-Pierre Garguilo, Jacky Georges, Bernard Guy, Irène Michel, Julien Perali et Claude Ruggieri.

# Elections cantonales des 11 et 18 Mars 2001

Francis Pellissier, renouvelé dans ses fonctions de Conseiller Général du canton de Roquevaire.

Une élection sans surprise véritable au vu du score du premier tour qui voyait Francis Pellissier, Conseiller Général communiste sortant, en tête avec 43 % des suffrages exprimés sur l'ensemble du canton et 50,9 % à Belcodène.

Le 2<sup>ème</sup> tour voyait, néanmoins, après le désistement de Frédéric Sarrazin au profit de Paul Julien, deux hommes de gauche s'opposer. Fort du soutien d'une très grande majorité des élus locaux du canton dont le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal de Belcodène, ainsi que du président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Francis Pellissier remportait le 2<sup>ème</sup> tour avec 52,80 % des suffrages exprimés (68,4 % à Belcodène).

## Les résultats à Belcodène

1 <sup>er</sup> tour		2 <sup>ème</sup> tour	
Inscrits	979	Inscrits	979
Votants	754	Votants	503
Exprimés	715	Exprimés	471
Les suffrages		Les suffrages	
Pellissier	364	Pellissier	322
Julien	123	Julien	149
Sarrazin	113		
Gorsky	83		
Danjou	32		
			68,4 %
			31,6 %

# Compte-rendu des Conseils Municipaux

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. ne sont rapportés, ci-dessous, que les éléments principaux des délibérations importantes.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a élu ses délégués auprès des différents organismes :**

**Syndicat Intercommunal du Bassin Minier (SIBAM) :** Patrick Pin et Jean-Robert Dagorn.

**Communauté de Communes "Lou País de l'Estello et du Merlançoun" :** Patrick Pin et Jean-Robert Dagorn. Suppléant : Bernard Guy.

**Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires (SITS) :** Gabriel Schang et Pierre Tagliaferro.

**Syndicat Intercommunal du Canton d'Aubagne (SITCA) :** Patrick Pin, Gabriel Schang et Pierre Tagliaferro.

**Syndicat Mixte d'Electrification des Bouches-du-Rhône (SMED 13) :** Hélène Rogozinsky. Suppléant : Pierre Tagliaferro.

**Syndicat Intercommunal du Collège de Font d'Aurumy à Fuveau :** Jean-Pierre Garguilo et Claude Ruggieri.

**Syndicat d'étude de la zone C du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés :** Jean-Robert Dagorn. Suppléant : Bernard Guy.

**Ecole de Belcodène :** Evelyne Coqueran.

**Association pour l'éveil musical :** Hélène Rogozinsky. Suppléant : Julien Perali.

**La Carbonière de Provence :** Jean-Louis Denicant. Suppléant : Jacky Georges.

**RTR 13 :** Bernard Guy.

**Comité des Ouvres Sociales du personnel communal (COS) :** Patrick Pin, Hélène Rogozinsky et Irène Michel.

**Comité National d'Action Sociale (CNAS) :** Irène Michel. Suppléante : Hélène Rogozinsky.

**Mission Locale du Bassin Minier :** André Braganti. Suppléant : Julien Perali.

**Prévention routière :** Evelyne Coqueran.

**Comité Communal d'Action Sociale (CCAS) :** Mathylde Bérenger, Irène Michel, Jean-Louis Denicant et André Braganti.

**ARI (IME et résidence Poinso-Chapuis) :** André Braganti.

**Commission d'Appel d'Offres :** Hélène Rogozinsky, Pierre Tagliaferro, Claude Ruggieri. Suppléants : Irène Michel, Mathylde Bérenger et Jacky Georges.

**Commission Environnement :** Jean-Robert Dagorn, Evelyne Coqueran, Irène Michel, Jean-Louis Denicant, Jean-Pierre Garguilo, Jacky Georges et Bernard Guy.

**Commission des Travaux :** Gabriel Schang, Claude Ruggieri et Jacky Georges.

**Commission Information :** Jean-Robert Dagorn, Mathylde Bérenger, Evelyne Coqueran et Jean-Pierre Garguilo. Membres extérieurs au Conseil : Jean-Pierre Rossi, Adrien Michel.

**Commission Culture, Loisirs, Jeunesse et Sports :** Gabriel Schang, Pierre Tagliaferro, André Braganti, Jean-Pierre Garguilo, Julien Perali et Claude Ruggieri. Membres extérieurs au Conseil : Isabelle Michel, Marie-Claude Limouzy, Jean Limouzy et Valérie Laurent.

**Commission d'Urbanisme et Commission des Finances :** les 4 Adjointes au Maire étendu à l'ensemble du Conseil Municipal.

## **Finances : pas d'augmentation du taux des impôts communaux**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de ne pas augmenter le taux des 4 taxes de la fiscalité directe locale. Cette décision est prise bien que le produit des 4 taxes ainsi obtenu pour 2001 représente une diminution de recettes de plus de 150 000 F pour la Commune.

	Taux	Variation du taux	Produit des 4 taxes	Variation du Produit
Taxe d'Habitation	13,34%	0%	1 183 258	+ 4,60%
Foncier Bâti	25,32%	0%	1 300 182	- 5,62%
Foncier Non Bâti	89,35%	0%	40 208	- 16,67%
Taxe Professionnelle	26,25%	0%	606 000	- 30%
<b>Total</b>			<b>3 130 023</b>	<b>- 4,48%</b>

Le budget primitif se résume donc comme suit :

- Section de Fonctionnement :	- Section d'Investissement :
Recettes : 7 629 470 F	Recettes : 5 870 264 F
Dépenses : 7 629 470 F	Dépenses : 5 870 264 F

## **Travaux forestiers : programme d'amélioration**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide d'adopter la convention à intervenir avec l'ONF, relative à la maîtrise d'œuvre des travaux forestiers amélioration 2001.

## **Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de renouveler la convention à intervenir avec le syndicat du Haut de l'Arc relative aux activités sportives, artistiques et culturelles pendant les vacances scolaires. La Municipalité de Belcodène participant à hauteur de l'adhésion de chaque Belcodénois au Syndicat intercommunal pour la pratique de son activité. Pour l'année 2000, la Mairie a ainsi participé à hauteur de 2 400 F représentant l'adhésion de 15 jeunes Belcodénois.

## Compte-rendu des Conseils Municipaux

### Travaux de proximité

Pour soutenir l'emploi et le développement économique du département, le Conseil Général de BdR poursuit son dispositif d'aide aux communes en subventionnant à hauteur de 80 % la réalisation de petites opérations d'investissement confiées à des entreprises et à des artisans locaux.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, a proposé 5 dossiers de travaux présentés au Conseil Général.

- Goudronnage de l'allée de la Bergerie et début du chemin des Michels

Aide du Département (80 %)	199 440 F
Autofinancement de la Commune	49 860 F
<b>Total</b>	<b>249 300 F</b>

- Aménagement d'une salle polyvalente au Centre de Loisirs

Aide du Département (80 %)	197 265 F
Autofinancement de la Commune	49 316 F
<b>Total</b>	<b>246 581 F</b>

- Mise en conformité pour l'accueil d'une Halte-Garderie

Aide du Département (80 %)	66 792 F
Autofinancement de la Commune	16 698 F
<b>Total</b>	<b>83 490 F</b>

- Projet de chauffage des nouveaux locaux au Centre de Loisirs

Aide du Département (80 %)	148 280 F
Autofinancement de la Commune	37 070 F
<b>Total</b>	<b>229 679 F</b>

- Réfection du pluvial place de l'Eglise

Aide du Département (80 %)	160 085 F
Autofinancement de la Commune	40 021 F
<b>Total</b>	<b>200 106 F</b>

### Fonds Départemental d'Aide au Développement Local (FDADL)

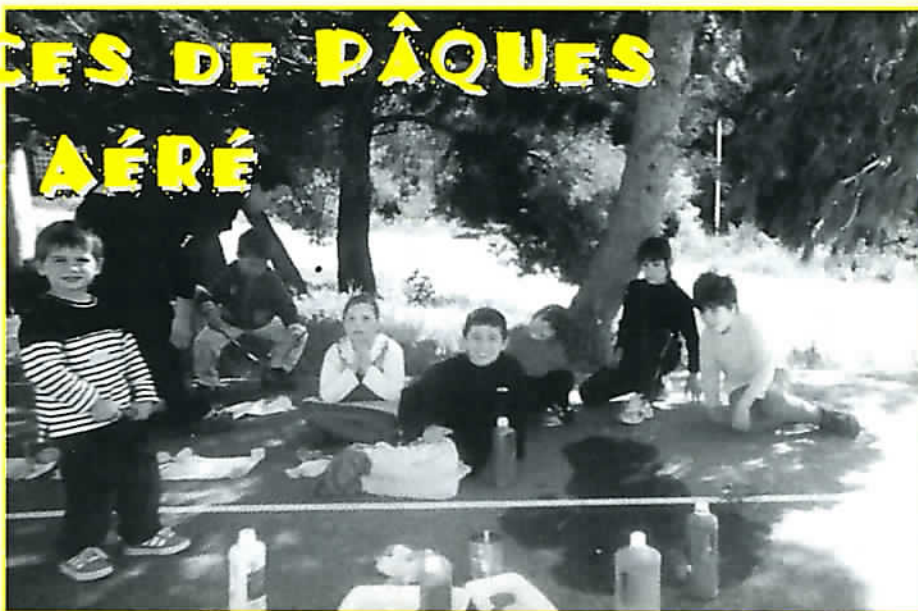
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le projet de la 1ère tranche de la réhabilitation des anciennes écoles, place de l'Ensoleïdo, et de solliciter l'aide de l'Etat et du Conseil général suivant le plan de financement ci-après :

Participation du Conseil Général 13	1 250 000 F
Participation de l'Etat	357 000 F
Autofinancement de la Commune	893 000 F
TVA financé par la Commune	513 520 F
<b>Total TTC</b>	<b>3 133 520 F</b>

## LES VACANCES DE PÂQUES AU CENTRE AÉRÉ

Durant les vacances de Pâques, le Centre Aéré a accueilli tous les jours une douzaine de petits Belcodénois âgés de 4 à 12 ans.

Sous l'égide de la Municipalité et sous la responsabilité des Francas, Igor Vojinovic-Vuc a dirigé ces 15 jours de vacances au Centre de Loisirs Manaque et Coudoulet.



Dans le cadre d'un projet pédagogique axé sur la nature et le printemps, les enfants ont réalisé un véritable travail de recherche sur la faune et la flore avec aussi de nombreux jeux de découverte et de plein air.

El Dorado City et Planète Aquarium étaient également au programme. Laurie Coston et Sandra Ortu, les animatrices, ont partagé la vie de ces enfants, en attendant les prochaines vacances d'été durant lesquelles le centre fonctionnera dès le mois de Juillet. Parents, pensez à inscrire vos enfants à la Mairie dès maintenant.

## LES VACANCES D'ÉTÉ POUR NOS 12 / 18 ANS

L'association Léo Lagrange a occupé le temps libre de nos adolescents pendant le mois d'Août 2000. Le bilan positif de cette opération nous incite à la renouveler.

Des contacts avec différentes structures sont en cours. La Municipalité souhaite vivement les voir aboutir pour proposer, cet été encore, des activités saines et structurées à nos jeunes. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

# Les travaux dans notre village

## Les travaux dans notre village

### L'avenue Sainte Victoire fait peau neuve

Les travaux d'aménagement de l'avenue Sainte Victoire sont enfin terminés. Dans la continuité des opérations d'enfouissement des réseaux et de réfection des chaussées, cet axe principal a retrouvé fière allure tout en conservant son caractère rural. La largeur de la chaussée a été uniformisée pour inciter les usagers à la prudence alors que les abords, ont fait l'objet de beaucoup plus d'attention.

Des murs de soutènement ont été créés pour stabiliser les talus, le réseau d'eau pluvial a été remis à neuf, les dévers ont été corrigés.

Un trottoir supplémentaire, édifié sur la cession du Département, longe désormais la voie, permettant une meilleure circulation piétonne, sécurisée par un garde-corps efficace ainsi que par un éclairage mieux réparti et surtout beaucoup plus esthétique. L'application d'un enrobé est venue ponctuer la fin de cette réfection. Ces travaux ont été financés pour moitié par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

Voilà notre avenue Sainte Victoire embellie, sécurisée et fonctionnelle à la satisfaction des piétons, des automobilistes et des amoureux d'esthétique.

### Mise en place de containers à ordures ménagères

Comme promis, la Commune a installé, dans certains quartiers, des containers à ordures ménagères. Cet investissement concrétise la volonté de la Municipalité d'améliorer, en même temps que l'hygiène publique, l'esthétique de notre village pour laquelle de gros efforts ont déjà été consentis : aménagement du jardin d'enfants, créations de fontaines, pose de pavage, enfouissement des réseaux.

Pour la réussite de cette opération, nous faisons appel à l'aide et au civisme de tous. En effet, la mise en place de ces containers va peut être modifier les habitudes : éloignement du lieu de dépôt des poubelles, tri des déchets (pas d'objets métalliques, en bois, en ciment, pas de produits chimiques ou de cendres chaudes, sacs bien fermés pour garantir l'hygiène du système,...). En outre, les jours de ramassage restant inchangés (Lundi, Mercredi et Vendredi), il demeure souhaitable de ne pas déposer trop longtemps à l'avance, notamment l'été, les sacs poubelles pour des raisons évidentes d'hygiène et d'odeurs.

Nous savons pouvoir compter sur la compréhension et l'adhésion de tous afin d'assurer la réussite de ce nouveau système de collecte pour lequel nous restons à l'écoute de vos remarques. Il sera envisagé, au fur et à mesure des nécessités, d'équiper progressivement d'autres secteurs sensibles.

#### Rappel

**Le ramassage des ordures ménagères se fait exclusivement le Lundi, Mercredi et Vendredi matin. Il n'y a pas de ramassage les jours fériés.**

**Par exemple, le Mercredi 15 Août 2001 étant férié, il n'y aura pas de ramassage ce jour-là. Il sera effectué normalement le Vendredi 17 Août 2001.**

# Inauguration de la nouvelle salle de judo

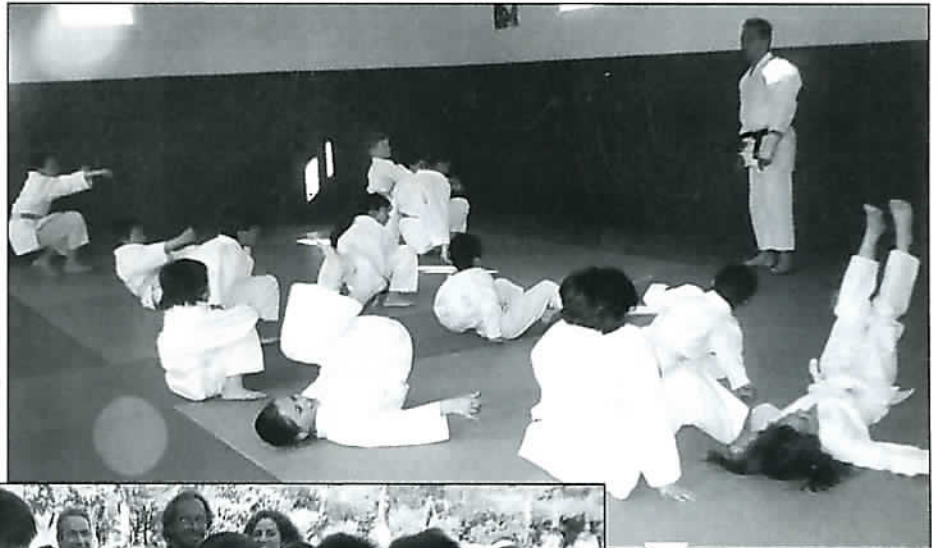
**Les adeptes de judo et de Qi Gong évoluent maintenant dans le nouveau dojo au Centre de Loisirs Manaque et Coudoulet.**

Inaugurée récemment par Patrick Pin, en présence des élus municipaux, des responsables associatifs, des parents et des enfants, cette salle de sports équipée de vestiaires, sanitaires et bureau est la suite d'un programme établi voilà maintenant 7 ans.

"Il consiste, en fonction des besoins exprimés par les Belcodénois et en fonction des possibilités financières de la Commune, à équiper ce Centre de Loisirs pour regrouper, progressivement, les activités sportives et de plein air de la Commune." a déclaré Monsieur le Maire lors de l'inauguration.

Georges Estienne, à l'origine de la création de la section judo, se souvient certainement de ce temps où il fallait installer les tapis au début des cours et les ranger en fin de séance.

Aujourd'hui, Yvonne Bogi est la responsable du judo et nos petits judokas, entraînés par Jean-Louis Bologna, sont satisfaits de ce dojo fonctionnel et conforme qui leur permettra de se perfectionner dans de bonnes conditions. La démonstration faite au public en est un exemple.



C'est avec fierté que nos judokas belcodénois évoluent sur les nouveaux tatamis, sous l'œil attentif de leur professeur et des parents.

Elise Legier, la benjamine des judokas, a eu la responsabilité de couper le ruban tricolore lors de l'inauguration du dojo.



# Comité Communal Feux de Forêts

21 ans déjà, c'est au lendemain du terrible incendie de 1979 que naquit le CCFF de Belcodène. Avec ses 28 bénévoles avertis ni de leur temps ni de leur peine, le CCFF assure les missions de sauvegarde et de défense de notre environnement et de notre cadre de vie.

Il est doté de 3 véhicules porteurs d'eau et d'équipements radios. Il a pour mission de :

- surveiller les espaces boisés,
- intervenir sur les feux naissants,
- guider les secours lors des grosses interventions,
- renseigner et donner un maximum d'informations aux responsables des secours,
- aider à l'évacuation des personnes sinistrées,
- assurer la surveillance après un incendie.

Toutes les missions sont gérées par un PC qui, lui-même, est en relation permanente avec les Sapeurs-Pompiers.

En dehors des missions liées aux risques d'incendie, le Comité Communal Feux de Forêts c'est aussi :

- l'encadrement de certaines manifestations locales,
- les interventions lors des phénomènes météorologiques exceptionnels.

Ce fut le cas au mois de Février 2001. le Mardi 27 Février, la neige a commencé à tomber ; les équipes sont mises en place et interviennent dans le cas de personnes bloquées dans leur véhicule. Le Mercredi 28 Février, le CCFF intervient sur les voies de circulation et porte assistance aux agents EDF et PTT.

## Quelques conseils de sécurité

Vous constatez une fumée suspecte ou êtes témoin d'un départ de feu ?

Prévenez les Sapeurs-Pompiers en téléphonant au 18 ou au 04 42 18 20 21 en donnant le maximum de renseignements. Prévenez le CCFF au 04 42 70 60 61 et la Mairie au 04 42 70 66 66.

## Rappel : brûlage des végétaux

Le brûlage des végétaux n'est autorisé que de jour et sans vent durant les mois de Janvier, Avril, Mai et d'Octobre à Décembre. En Février et Mars, il est soumis à une autorisation municipale qui doit être demandée au moins 5 jours avant. En période à hauts risques, du 1<sup>er</sup> Juin au 30 Septembre, l'emploi du feu est interdit.

En outre, quel que soit la période et même avec autorisation, il est interdit de faire du feu dès que la vitesse du vent dépasse les 40 km/h.

Dans tous les cas, soyez prudents et ne laissez jamais un feu sans surveillance. Notre cadre de vie, notre patrimoine et celui que nous transmettrons à nos enfants en dépendent.



## Le CCFF à l'honneur

Niels Krarup a découvert Belcodène il y a quelques années, il en est tombé amoureux. Il a choisi de s'y installer avec son épouse. Malheureusement, il était aux premières loges lors de l'incendie de Mai 2000 qui se dirigeait vers sa propriété. Sans l'intervention rapide du CCFF, il ne pourrait aujourd'hui remercier ces bénévoles et leur exprimer sa gratitude. Très touché par l'action efficace de ces hommes toujours prêts à intervenir, été comme hiver, Niels Krarup leur a exprimé toute sa reconnaissance.

Avec une réelle émotion dans ses paroles, il leur a rendu une visite surprise. Emu, il s'est adressé à l'équipe avec sincérité avant de leur offrir l'apéritif pour les féliciter et les remercier de leur action. L'ensemble des membres du CCFF a été très touché de ce geste de sympathie et de reconnaissance.

Rappelons nous que chaque membre du CCFF est une personne bénévole qui consacre une grande partie de son temps libre, durant les périodes sensibles, à la surveillance et la prévention de notre forêt. Les patrouilles effectuées ne sont pas que de simples promenades en 4x4 pour faire tourner les moteurs et parader. Ce genre de "promenade", sous la neige ou en plein été lorsqu'un incendie se déclare,

ils s'en passeraient volontiers. Ils se passeraient aussi de dégager les arbres abattus sur les routes et qui gênent la circulation, bien souvent avec du matériel personnel, dans le seul but de rendre service à la population quelle qu'elle soit, même pour ceux qui critiquent sans cesse et ne participent à aucune action bénévole.

Ce sont des actes de solidarité et de civisme pour lesquels le CCFF n'attend aucun remerciement mais un peu de reconnaissance tout de même, ... Ne serait-ce pas cela, le BÉNÉVOLAT ?

**Etre membre du CCFF n'est pas réservé à une élite ou à un petit groupe. Vous avez envie de nous rejoindre ? Vous êtes le bienvenu ! Il suffit d'être majeur ou âgé de 16 ans et muni d'une autorisation parentale.**



# Carnaval à l'école

## Carnaval à l'école



Un après-midi très attendu par les enfants qui se retrouvent dans la peau de personnages imaginaires qui aiment leurs rêves. Tout un monde enchanteur aux costumes très colorés qui se retrouve dans la cour de l'école avant le défilé à travers le village qui se termine sur le stade en bataille de confettis.



## Sécurité à la sortie de l'école, à pied, en voiture ou en trottinette

L'ensemble des aménagements effectués permet de réglementer la circulation et le stationnement autour de l'école. Quelques problèmes subsistent malgré tout auxquels chaque parent est confronté. Il appartient avant tout aux adultes que nous sommes, de faire preuve de civisme, de respecter les emplacements de stationnement et surtout d'éviter le stationnement prolongé devant l'entrée de l'école.

Avant d'être automobilistes, nous sommes piétons, comme nos enfants. Un peu de marche pour rejoindre son véhicule peut être un moment de détente pour l'enfant, avec ses parents ou ses copains. S'il préfère la trottinette, parents soyez vigilants, votre enfant peut échapper à votre surveillance ; vous en êtes entièrement responsables, à pied, en voiture ou en trottinette. Une prévention efficace nécessite une prise de conscience individuelle de tout danger éventuel afin de les éviter. Le rôle de la Municipalité est d'aménager au mieux notre environnement (création de trottoirs, entretien, éclairage public), dans un souci de sécurité.

# Classes transplantées à la neige ou à l'école du cirque

C'est à Saint Léger les Mèlèzes que M. Bellegarde a emmené les élèves de CM2 pour une classe de neige. Une neige qui n'était pas au rendez-vous mais les enfants gardent un bon souvenir de ce séjour. Le meilleur moment de cette vie en collectivité aura certainement été la sortie à la patinoire.



La classe de CE1 de Mme Templier avait choisi l'école du cirque, au centre "Les Clarines" à Saint Jean de Montclar. En apprenant le jonglage, l'acrobatie ou à faire le clown, la classe est devenue une troupe de saltimbanques qui devrait se produire devant les parents à l'occasion de la fête de l'école.

## Conseil d'école : initiation à l'informatique

Le conseil d'école du 2<sup>ème</sup> trimestre s'est réuni en présence des instituteurs, des membres de l'association des parents d'élèves ainsi que de Monsieur le Maire et d'Evelyne Coqueran, déléguée du Conseil Municipal à l'école de Belcodène.

L'aide de la Municipalité et les recettes effectuées au cours de la kermesse et des lotos ont permis à l'école de s'équiper en matériel informatique. Ainsi, chaque classe possède un ordinateur dont un avec un accès à internet.

Les instituteurs soulèvent le fait que l'objectif de l'enseignant est avant tout d'apprendre à l'élève des bases telles que la lecture, l'écriture,...

mais ils ne sont pas réfractaires à l'initiation à l'informatique. Les groupes de travail au sein d'une classe favorisent le travail collectif qui, associé à l'outil informatique, développe chez l'enfant cet esprit de groupe, lui permet d'apprendre par l'intermédiaire de nouveaux moyens de communication et de recherche différents des livres scolaires classiques. L'apprentissage de l'informatique à l'école primaire demeure une initiation de base, un nouvel environnement culturel pour l'enfant qui éveille la curiosité et suscite la réflexion.

# Les événements culturels à Belcodène

## AGENDA DES SPECTACLES

La Commission Municipale Culture et Loisirs vous propose, en partenariat avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône :

Samedi 16 Juin à 21 h

**L'Arlésienne d'Alphonse Daudet  
au Centre de Loisirs**

**Manaque et Coudoulet.**

**Interprété par la  
compagnie César Choisi  
qui nous a présenté,  
l'an dernier, avec succès  
la Femme du boulanger.**

**Ne manquez pas  
ce spectacle de  
grande qualité.**

**Entrée 50 F**

Samedi 30 Juin 2001  
à 19 h

**Choucroute Party et spectacle proposés par le TCB.**  
Rés : 04 42 70 60 54 - Prix : 130 F

à 21 h  
**Concert du groupe "Ooh Wee" au  
Centre Manaque et Coudoulet**  
Entrée 30 F

Mardi 24 Juillet 2001  
à 21 h

**Concert de musique classique avec le  
quintette, groupe de musiciens anglais  
au Théâtre de verdure**  
Entrée gratuite



# Association Sportive et Culturelle de Belcodène (ASCB)

## Judo : un jeune Belcodénois à l'honneur



Lionel Leflefian a fait briller le judo club de Peypin où il est licencié, mais aussi le club de judo de Belcodène où il s'entraîne le Mercredi. Gagnant le critérium départemental benjamin 1<sup>er</sup> tour le 18 Novembre 2000 ainsi que le critérium départemental benjamin 2<sup>ème</sup> tour le 10 Février 2001, il a aussi remporté le titre de champion départemental benjamin à Istres le 18 Mars 2001 où les meilleurs judokas du département étaient représentés.

Toutes nos félicitations à Lionel et gageons sur sa réussite lors des championnats régionaux de Marseille pour lesquels il est également qualifié.

## 5<sup>ème</sup> édition du Rallye ASCB/Tennis-Club

C'est maintenant devenu un classique incontournable dans la vie culturelle du village.

Cette année encore, les organisateurs du rallye sont à pied d'œuvre pour vous faire passer une belle journée. La date de l'édition 2001 est fixée au Dimanche 24 Juin, pour un rallye "new look". La participation est fixée à 30 voitures maximum. N'attendez pas pour vous inscrire !! A très bientôt.



Les organisateurs

**Bridgeurs,  
à vos cartes !**

**Une section bridge  
va naître.**

**Amateurs, si vous êtes  
intéressés, merci de  
prendre contact avec  
Jean-Claude Pasquet  
au 04 42 70 69 39 ou  
au 06 71 61 73 30**

# Comité des Fêtes

Les randonnées ont redémarré d'un bon pied !



Samedi  
23 Juin 2001

**FEUX DE LA  
SAINT JEAN**

Venez sauter le feu  
à partir de 21 h



Dès le mois de Septembre, le groupe des randonneurs s'est retrouvé pour de nombreuses marches à travers la région :

- le sentier du littoral en partant de Saint Cyr,
- le Jas de Sylvain dans le massif de la Sainte Baume un jour où le thermomètre affichait  $-1^{\circ}$  au départ de Belcodène et où quelques endroits du massif étaient enneigés ou gelés,
- les gorges du Verdon où quelques courageux ont pris leur premier bain de pieds uniquement pour continuer la route d'un pas plus léger.



# de Belcodène

## Roumavage de Pâques le 16 Avril 2001 à l'Hermitage



Le traditionnel pique-nique de printemps organisé par le Comité des Fêtes a fait renaître dans le cœur des Belcodénois le printemps tant attendu. Chacun est arrivé avec son panier repas sous le bras, s'est installé et a fait griller les côtelettes après avoir pris l'apéritif offert et servi par les membres du Comité des Fêtes. L'après-midi, certains se sont adonnés aux plaisirs du farniente tandis que d'autres savouraient les joies du sport ou des parties de pétanque.

## 6<sup>ème</sup> Foire Horticole et Rurale du 6 Mai 2001

Plus de 50 exposants étaient rassemblés au centre du village pour cette 6<sup>ème</sup> édition de la Foire Horticole et Rurale de Belcodène. Une réussite pour le Comité des Fêtes et la Municipalité car cette manifestation fait l'unanimité des exposants qui apprécient l'accueil convivial et le site qui se prête volontiers à ce type de manifestation.



De nombreux visiteurs ont pu faire, cette année encore, leur choix pour fleurir leur jardin parmi les géraniums, rosiers et pétunias aux couleurs variées. D'autres ont préféré équiper leur jardin potager ou flâner parmi les stands d'artisanat et de gastronomie locale.



# Tous à la mer

## Avis aux amateurs de bains de mer !

Les navettes entre Belcodène et La Ciotat mises gratuitement à la disposition des Belcodénois pendant l'Été reprendront à partir du :

**Mercredi 4 Juillet 2001 jusqu'au Mercredi 29 Août 2001**

Les inscriptions se feront en Mairie de Belcodène jusqu'au Lundi précédent la sortie à 17 h.

Les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés.



## Une nouvelle association voit le jour à Belcodène : l'Association Familiale de Belcodène (AFB)

L'association est créée pour gérer la Halte-Garderie parentale "La Farandole".

Celle-ci pourrait être hébergée dans les locaux du centre Aéré, adaptés pour l'occasion à la Petite enfance par la Municipalité, conformément aux exigences et aux agréments de la DISS et de la PMI, si le projet présenté obtient les assentiments nécessaires.

En attendant la halte-garderie, et pour la plus grande joie des enfants, le Club Bébé a lieu tous les vendredis après-midi de 15 h à 17 h à la salle du temps Libre. Ces moments sont organisés pour que les enfants se rencontrent et jouent entre eux. C'est l'occasion de faire l'apprentissage, en douceur, de la vie en collectivité, autour des jouets et des goûters. C'est aussi un temps de pose favorable aux rencontres pour les mamans, permettant d'échanger leurs expériences.

L'association est mise à profit pour accueillir et faciliter les contacts entre les familles arrivantes et les déjà "belcodénoises". A ces fins, nous organisons des activités de loisirs, culturelles, sociales, ... Ainsi, toutes les générations partagent leurs passions.



Un atelier de travaux manuels d'initiation et de création de céramique, peinture sur porcelaine, patchwork et autres existe déjà. Des conférences sur des thèmes variés sont prévues prochainement. Une bourse aux vêtements automne/hiver sera organisée fin septembre 2001 pour les adultes, les enfants et les bébés.

Alors, venez avec nous partager ces instants privilégiés ! N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et de vos projets !

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :**

**Laurence Moreau Barsacq au 04 42 70 62 24**

**Laurence Philizor au 04 42 70 65 54**



# Tennis

Les 21 et 22 Avril derniers, nous avons organisé un tournoi de tennis convivial homologué. Une quarantaine de joueurs dont certains des clubs de La Bouilladisse et Auriol, participaient à ces journées. Au total, 64 beaux matchs ont été disputés. ceux qui étaient sur les courts le Samedi 21 ont pu apprécier une exhibition entre Bruno Clément, Thomas Pasquet, Cyril Guissepi et Jean-Paul Roederer. L'éclairage étant réalisé, nous étions quelques-uns le Vendredi 11 mai 2001 pour échanger nos premières balles en nocturne.

Le samedi 30 Juin 2001 à partir de 9 h, nous organisons notre tournoi convivial annuel "faites du tennis à la fête du tennis". Dès 19 h, nous poursuivrons avec la traditionnelle "Choucroute party" à l'issue de laquelle nous assisterons à un concert de rock'n roll. Dans le courant de l'été, des stages de perfectionnement adultes et enfants seront organisés en journée, mais aussi en nocturne, selon vos disponibilités. Dès le début du mois de Septembre, les cours reprendront, pensez à vous inscrire !

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter MC Limouzy  
au 04 42 70 60 54**

## Le Cercle du Progrès

Cette année encore, les lotos du Cercle du Progrès ont attiré beaucoup de monde. Les deux salles ont affiché complet pendant les 3 mois de lotos. A cette occasion, nous remercions Brigitte Laurent pour la confection des lotos.

Lors de notre assemblée générale du Samedi 20 Janvier 2001, le bureau du Cercle du progrès a été élu.

Il se compose comme suit :

- Président d'honneur : Patrick Pin
- Président : Frédéric Tagliaferro
- Trésorière : Christelle Denicant
- Secrétaire : Serge Laurent
- Caviste : Fernand Macheras
- Responsables animation :  
Brigitte Laurent et Frédéric Denicant
- Gérants : Sylvain Bottin et Maurice Bottin

Le Dimanche 21 janvier 2001, la commission du cercle a offert son traditionnel apéritif à l'occasion du renouvellement des cartes. Parmi nous étaient présents notre ami "Bouligue", M. Patrick Pin et M. Francis Pellissier que nous remercions.



Le Cercle vous rappelle ses activités maintenant traditionnelles :

- aux beaux jours : concours de boules,
- week-end du 15 Août : aïoli géant et soirée dansante.

Nous remercions les personnes bénévoles et disponibles qui, occasionnellement, viennent donner un coup de main. Toute personne intéressée par notre association peut contacter son président.

*Le Président*

# Association des Anciens

Le siècle apporte son lot de réjouissances au sein de notre club.

Avec la nouvelle année, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux nouveaux inscrits qui ont profité du Gâteau des Rois du 25 Janvier.

Le 15 Février, nous nous sommes promenés sur la corniche des Crêtes de Cassis à La Ciotat pour ensuite aller à Saint Cyr voir un spectacle de travestis

"Les Folies Terribles". L'après-midi a été très divertissant et comique avec une projection ininterrompue de tableaux différents et une qualité de prestations remarquable.

Le 8 Mars, nous avons fêté nos mamies avec un bouquet d'anémones, un goûter succulent et un animateur hors pair : un divin après-midi garanti pour nos spectateurs.

Le 29 Mars, Belcodène s'est changée en ville de Carnaval. Sous des airs entraînants de la Compagnie Créole, nous recevions les clubs de Mimet et de Peypin. Nous avons pu admirer l'esprit imaginatif des adhérents pour trouver sujets à se déguiser. Outre les costumes traditionnels de carnaval, le groupe de Mimet est arrivé avec "Blanche-Neige et les 7 nains". Même la sorcière et le prince charmant faisaient partie du cortège. Un très grand succès et un bel après-midi fait de joies et de gourmandises.

Le 12 Avril, dans le cadre de ses études, Mlle Trimarchi nous avait organisé une sortie au "Domaine des Mylords" à Beaucaire. Nous avons commencé la matinée par une visite au musée du cheval. Durant 1 h 30, nous avons pu plonger dans les XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles, avec la découverte des diligences et des chevaux de trait de l'époque : le sujet était très intéressant et très instructif. Ensuite, un repas succulent nous attendait au restaurant, et malgré un Mistral violent, la journée a été une réussite.



Le 17 Mai, nous sommes partis à Gordes en passant par le Conservatoire de l'ocre à Apt.

Le 7 Juin, à la Salle P. Bogi, nous avons fêté les mamans avec un repas surprise et des animations tout l'après-midi.

Le 14 Juin, ce sera déjà la dernière sortie de la saison. Comme chaque année, nous clôturerons par une sortie à Eygalières pour déguster la paëlla.

Ce programme est agrémenté de certaines activités de l'Entraide Solidarité 13. Le **Dimanche 3 Juin**, nous avons effectué une sortie à la Fête de la Cerise à La Roque d'Anthéron. Le **Mercredi 20 Juin**, à Auriol, nous participerons à un concours de boules avec repas. Belcodène présentera 2 équipes. Espérons qu'elles feront aussi bien que l'année dernière et décrocherons le 1<sup>er</sup> prix.

En **Septembre**, une journée est prévue au Château Davignon. La date reste à définir.

Une information sur l'Euro aura lieu le dernier trimestre de l'année 2001.

Pour terminer la saison, le bureau et moi-même vous souhaitons de bonnes vacances.

Mme Lebailly

# Informations diverses

## Informations diverses

### Chiens errants

Si notre Commune n'est pas particulièrement visitée par les chiens errants, il n'empêche qu'en "période des amours", certains faussent compagnie à leurs propriétaires. Un aboiement en entraîne un autre ; souvent répétés, ils nuisent à la tranquillité de notre village.



Nous demandons donc aux Belcodénois d'être vigilants et de surveiller leurs chiens qui doivent rester des compagnons et non des sujets de discorde (éléments perturbateurs). N'oublions pas non plus qu'habiter à la campagne ne signifie pas laisser ses chiens aller faire leurs besoins chez autrui.



### Permanence à La Poste

Madame Marlène Zanzi, conseillère financière de la Poste, assurera, tous les Jeudis après-midi sur rendez-vous de 14 h à 16 h, une permanence au bureau de poste de Belcodène pour vous conseiller et vous renseigner sur les placements financiers que vous propose la poste.

### Recensement militaire

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal. Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille.

Une attestation de recensement sera remise au jeune. cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD), mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis auto et moto, concours de la fonction publique,...).

Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous élèves âgés de 16 ans (collège, lycée, lycée d'enseignement professionnel ou lycée agricole). Elle pourra également être demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

### Appel au civisme des Belcodénois

C'est dans un décor insolite qu'un Dimanche matin notre nouveau jardin d'enfants, aménagé pour la détente et le plaisir, a été saccagé. Un banc a été arraché et lancé dans notre plan d'eau.

Pour avoir aussi détérioré son système de programmation, nos petites cascades ne fonctionnent plus. Il est inconcevable que quelques éléments perturbateurs se livrent, la nuit, à de pareils saccages. Il en va du bien-être des Belcodénois de rester vigilants sur de tels actes de vandalisme.



France Alarme Automatismes

## Renaud Durey

### Tél. 06 80 59 34 07

Alarme et télésurveillance - Automatismes de portail  
Interphone et vidéo - Entretien et dépannage

1161, avenue Jean Monet - 13127 Vitrolles - Tél. 04 42 70 66 43 - Fax : 04 42 89 66 32

## PLOMBELEC

Avenue du Garlaban - 13720 BELCODÈNE

**PLOMBERIE - ELECTRICITÉ -  
CHAUFFAGE**

CARUSO Laurent  
Artisan

Tél : 04 42 70 60 66  
Fax : 04 42 70 61 01

## Christiane LONG

**Bar - Journaux**

**13720 Belcodène**

**Tel : 04 42 70 66 94**

## TAXI

**M. TAVOLIERE**

**Tél. 04 42 70 67 38**

Puits de Buisson  
13720 Belcodène

### Cabinet

**d'ARCHITECTURE  
J. d'ADHEMAR et A. REBUFFAT**

*Mairie de Belcodène :*

Maison du Temps Libre, Ecole,

*Mairie de La Bouilladisse :*

Salle Omnisports, Bibliothèque,  
Réfectoire, Bibliothèque.

*Particuliers :*

Plus de 100 villas réalisées, Lotissements, Immeubles, Hôtels, Magasins,...

**Tél. 04 42 72 37 37**

10, avenue de la Libération  
13720 La Bouilladisse

Carrosserie - Peinture  
**Gérard BRAVIN**



**Bureau :** 1, Traverse Notre-Dame-13100 Aix-en-Provence  
Tél. 04 42 23 04 80 - Fax 04 42 96 43 36

**Atelier :** Puit de Buisson - Rte. de Galice - 13290 Les Milles  
Tél. 04 42 20 14 06

**Domicile :** Chemin du Coulet - 13720 Belcodène

## Numéros d'urgence

Sibam	04 42 04 65 43
Pompiers La Bouilladisse	04 42 18 20 22 ou le 18
Gendarmes Gréasque	04 42 58 80 02 ou le 17
Urgence Médecin	04 42 16 33 16
SAMU	04 91 49 91 91
Centre anti-Poison	04 91 75 25 25
S.O.S. Médecin	04 42 51 46 47
Service Urgence Main	04 91 92 10 18
Médecin de garde, week - end	04 42 58 66 66
S.O.S. Vétérinaire (de 20h à 7h)	04 91 54 00 58
Drogue info service	04 05 23 13 13
E.D.F. Gardanne	04 42 65 24 00

## Pharmacies de garde

■ <b>Dimanche 17 Juin</b> Lelan - La Destrousse 04 42 04 80 30	■ <b>Dimanche 19 Août</b> Dervaux - Roquevaire 04 42 04 20 51
■ <b>Dimanche 24 Juin</b> Maunier - St Zacharie 04 42 72 91 06	■ <b>Dimanche 26 Août</b> Giannechini - Le Pilon du Roi 04 42 82 86 96
■ <b>Dimanche 1<sup>er</sup> Juillet</b> Sageloli - Pont de l'Étoile 04 42 04 04 05	■ <b>Dimanche 2 Septembre</b> Gilibert - Le Plein Sud 04 42 82 72 72
■ <b>Dimanche 8 Juillet</b> Sanchez - Auriol 04 42 72 88 34	■ <b>Dimanche 9 Septembre</b> Jouve - La Bouilladisse 04 42 62 97 12
■ <b>Samedi 14 Juillet</b> Tort - Roquevaire 04 42 04 20 40	■ <b>Dimanche 16 Septembre</b> Lelan - La Destrousse 04 42 04 80 30
■ <b>Dimanche 15 Juillet</b> Tort - Roquevaire 04 42 04 20 40	■ <b>Dimanche 23 Septembre</b> Maunier - St Zacharie 04 42 72 91 06
■ <b>Dimanche 22 Juillet</b> Villard - Auriol 04 42 04 40 34	■ <b>Dimanche 30 Septembre</b> Sageloli - Pont de l'Étoile 04 42 04 04 05
■ <b>Dimanche 29 Juillet</b> Blanchet - Auriol 04 42 04 70 53	■ <b>Dimanche 7 Octobre</b> Sanchez - Auriol 04 42 72 88 34
■ <b>Dimanche 5 Août</b> Bianchi - St Zacharie 04 42 72 90 01	■ <b>Dimanche 14 Octobre</b> Tort - Roquevaire 04 42 04 20 40
■ <b>Dimanche 12 Août</b> Caillac - La Bouilladisse 04 42 72 37 43	■ <b>Dimanche 21 Octobre</b> Villard - Auriol 04 42 04 40 34
■ <b>Mercredi 15 Août</b> Villard - Auriol 04 42 04 40 34	■ <b>Dimanche 28 Octobre</b> Blanchet - Auriol 04 42 04 70 53

**Responsable de la publication :** Patrick PIN  
**Coordination :** Commission Municipale Informations  
**Conception et réalisation :** Cn'C - 04 42 58 95 00